



Syndicat Local **FO Justice** – CP CAEN - IFS

Même homme Même méthodes

Il y a quelques jours, **FO Justice du CP CAEN IFS** alertait sur la présence d'un individu se présentant à la porte de l'établissement en se faisant passer pour un livreur afin de déposer un colis destiné à une personne détenue. Grâce à la vigilance des personnels, cette tentative avait été mise en échec.

Aujourd'hui, l'histoire se répète... avec la même personne.

Ce matin vers 9 h 35, un individu s'est présenté au passe-documents afin de déposer un sac de linge pour une personne détenue.

Après les contrôles réglementaires, l'accès lui a été refusé, le délai autorisé pour le dépôt de linge étant largement dépassé.

Mais le plus inquiétant est ailleurs.

Les agents ont reconnu qu'il s'agissait de la même personne qui s'était déjà présentée à plusieurs reprises pour effectuer des dépôts concernant différents détenus, notamment lors de la récente tentative de livraison qui avait déjà suscité de nombreuses interrogations.

À la suite du refus, l'individu ne s'est pas contenté de repartir. Malgré une injonction de quitter les abords de l'établissement, il est resté sur place, multipliant les allers-retours entre la porte principale et l'accueil des familles tout en passant plusieurs appels téléphoniques.

Face à cette attitude particulièrement suspecte, la hiérarchie a demandé l'intervention des forces de l'ordre. Les policiers ont procédé au contrôle de l'individu, récupéré le sac de linge abandonné à l'extérieur de l'établissement, puis l'ont reconduit hors du domaine pénitentiaire.

Pour **le bureau local FO Justice du CP CAEN IFS** cette nouvelle affaire ne peut être considérée comme un simple concours de circonstances. Lorsqu'une même personne revient à plusieurs reprises pour tenter d'effectuer des dépôts au profit de différents détenus, il est légitime de s'interroger sur les véritables motivations de ces démarches.

Une nouvelle fois, le professionnalisme, la vigilance et la rigueur des personnels ont permis d'éviter qu'une situation potentiellement sensible ne prenne une autre tournure.

Le bureau FO Justice du CP CAEN demande désormais que toute tentative répétée de ce type fasse l'objet d'un suivi particulier et que toutes les vérifications nécessaires soient systématiquement engagées. La sécurité de l'établissement ne doit jamais laisser place au doute, ni à l'habitude.

Le bureau local FO Justice du CP CAEN IFS adresse ses félicitations aux agents concernés, dont la vigilance et le respect des procédures démontrent une nouvelle fois que la première ligne de défense de notre établissement reste le professionnalisme des personnels.

